

Royal biograph

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 18

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217940>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« ...Etant monté sur l'échafaud, il s'avança au bord pour parler au peuple qui était accouru de tous côtés. Il y avait des gens de Genève, de Neuchâtel et de plusieurs endroits du pays ; il y eut, de plus, des Anglais, entr'autres le duc de Montroff. Ils furent au château entendre la procédure et de là descendirent à Vidy. Davel commença son discours... puis s'avancant du côté des ministres qui étaient là, entre autres M. de Saussure qui devait faire l'exhortation et la prière, il lui dit : « Monsieur, vous pouvez me dire ce qu'il vous plaira ». M. de Saussure fit assurément un très beau discours... fit ensuite une très bonne prière, pendant laquelle, aussi bien que pendant que Davel parla, il y eut un si profond silence qu'on aurait, pour ainsi dire, entendu voler une mouche. Il se répandit plusieurs larmes de compassion pendant tout ce temps-là. La prière finie, Davel, qui l'avait écoutée à genoux, se leva encore au bord de l'échafaud pour dire au peuple qu'il allait, par sa mort, être une victime pour le bien de sa patrie, qu'il espérait qu'elle lui serait salutaire.

S'approchant ensuite de l'écorcheur, il ôta sa perruque, sa cravate, déboutonna son juste-au-corps qu'il tira, il déboutonna sa chemise et s'assit sur un siège où il ne fut pas plus tôt qu'on lui mit le bonnet et pendant que l'écorcheur tenait encore la pointe du bonnet, le bourreau fit sauter sa tête avec toute l'adresse et la promptitude imaginables, jusque-là qu'au lieu qu'ordinairement la force du coup fait tomber le corps en avant parce qu'on le donne par derrière, le corps et la chaise, qui était à dossier, tombèrent en arrière, et la tête en avant, ce que je n'ai jamais vu arriver.

Le bourreau m'ayant demandé s'il avait fait son devoir et après ma réponse que oui, il alla clouer la tête sur le traversier du gibet de Mrs de Lausanne, que nous avions emprunté pour cela, lequel est fort haut. On ne laissa pas de l'enlever pendant la nuit de manière qu'elle ne s'y trouva plus le dimanche matin.

Vous avouerez, Monsieur, avec moi, qu'il faut que l'esprit de fanatisme soit bien fort pour opérer avec tant de fermeté, car l'on remarqua « qu'étant sur la chaise où il a fini ses jours, il n'eut pas la moindre altération dans les yeux et qu'ayant des manchettes bien empestées à la chemise, le moindre tremblement s'y remarque, on n'y en aperçut cependant aucun... »

Il y a eu une affluence extraordinaire de peuple, soit dans les rues où nous avons passé, soit sur le lieu de supplice ; il a attiré les larmes d'un très grand nombre de personnes des deux sexes, surtout des femmes qui, comme vous le savez, ont les glandes lacrymales plus fécondes que les hommes... »



FRITZ DE NEUENECK

(Suite.)

Une année ou deux après ces événements, je revais de Berne avec mes deux amis. Nous avions fait quelques emplettes et nous étions chargés de gros paquets. En sortant de la ville, je fis voir à mes camarades, sur la gauche, une petite colline au sommet de laquelle est établie une espèce de plate-forme.

Voilà, leur dis-je, l'endroit où la justice des hommes s'accomplit.

Depuis la plateforme où l'on exécute les criminels, on voyait Berne dans le lointain, sa haute tour dorée par le soleil lançait les sons de ses cloches jusqu'à nous. Des innombrables cheminées de la ville, la fumée blanche montait au ciel. Nous pensions : ils préparent le café du soir dans la ville. A cette pensée un frisson me faisait tressaillir, car là-bas, près du pont, dans la grande cuisine, Gretli aussi nous attendait. Gretli avait grandi, elle n'était plus une enfant, mais une belle jeune fille, sage et modeste, que tout le monde regardait, quand elle allait le dimanche à l'église, avec un gros ceintil sur sa taille de velours ornée de plaques d'argent, tenant en main son beau psaume.

Le soir du premier dimanche de chaque mois, on dansait à l'auberge. Le tailleur Christen, le violoneux de notre village, montait sur une table ; alors la danse commençait ; Gretli dansait deux ou trois valses, dont une avec moi... Ce souvenir me revenait vivant, car le lendemain il y avait danse.

Nous descendîmes un peu tristes de cette colline, où, depuis des siècles, de pauvres êtres, nos semblables, viennent expier leurs crimes, regardant pour la dernière fois la nature, la vie, pour aller là-haut rendre une deuxième fois un compte suprême de leurs actes.

Quand nous fûmes dans les grandes forêts qui conduisent à notre village, tous les trois, en pensant que le lendemain était un jour de fête et de danse, nous nous mîmes à yodler, et l'écho répétait entre les arbres nos chants du soir. Il me semble que c'était hier, et il y a pourtant près de trois-quarts de siècle de cela. Arrivés au village, j'entrai dire bonsoir à Gretli. Elle attendait à la fenêtre.

— A demain ! lui dis-je.

Elle sourit, mais quel sourire ! Je crois que j'étais à moitié fou, car je sortis et je suivis la rivière, allant à droite et à gauche en fredonnant des chansons qui venaient toutes seules, je ne sentais pas la fatigue, et cependant j'avais marché tout le jour. Je ne dormis pas, ce sourire est toujours là présent.

Mais bah ! la vie n'est pas toute de souvenirs, il faut parler aussi de l'histoire. Le lendemain, Christen venait avec son violon ; on l'installait sur sa table, et tous les jeunes gens le priaient de commencer, parce que les filles se promenaient déjà devant l'auberge en chemisettes blanches, tailles de velours, regardant du coin de l'œil vers la salle, si Christen sortait son violon.

— Voyons, un peu vite, criaient de toutes parts.

Mais bah ! il accordait les sons les uns après les autres à nous faire mourir d'impatience. Enfin, la mère de Gretli lui ayant mis sous sa chaise une bouteille de vin jaune d'or, du pays de Vaud, de suite il s'était mis à frapper de l'archet sur le dos du violon et il commençait. Moi, je cherchais des yeux Gretli, et elle, devant la porte, souriait de voir tous les jeunes gens enlever leurs vestes, monter leurs bretelles et frapper des pieds.

Je traversai la salle et je pris Gretli par la main : — Viens, Gretli, lui dis-je, viens danser une valse.

Elle brûlait d'envie de danser. Nous primes un instant la cadence et puis nous nous mîmes à tourner. De la porte, le père et la mère nous suivaient des yeux ; il me semblait qu'ils parlaient à voix basse !

Nous valsâmes sans interruption jusqu'à la fin ! alors je pris le bras de Gretli et, l'ayant placé sur le mien :

— Viens, lui dis-je, viens prendre l'air au jardin, cela nous fera du bien.

Nous nous assîmes dans le fond du jardin, sur le petit banc. Je regardais Gretli dans les yeux, de beaux yeux, deux belles fleurs de velours. Je les fixai tant que Gretli me dit :

— Voyons, Fritz, ne me regarde pas ainsi, cela me fait peur.

Alors, moi, je m'approchai d'elle :

— Je te fais peur !

Elle se reprit bien vite :

— Non, mon bon Fritz, je veux rire, tu ne me fais pas peur, au contraire.

Ces paroles me donnèrent courage.

— Vois-tu, Gretli, lui dis-je, je ne dors plus, je suis toujours inquiet ; je m'en vais rêvassant au travail et ne suis heureux que quand je suis près de toi. Je veux te dire pourquoi. C'est que, vois-tu, je t'aime, et si tu ne m'aimais pas, si cela te fâchait, j'irais me faire soldat.

En disant cela, je lui tenais la main et je la regardais encore dans les yeux. Cette fois-ci, elle me regarda longtemps aussi, nos regards étaient fixes ; pendant longtemps nous ne nous parlâmes plus ; alors, fasciné, je m'approchai de sa joue et je lui dis à l'oreille :

— Je t'aime, et toi ?

Elle ne répondit pas, mais fit un signe de la tête. C'était, voyez-vous, à en devenir fou.

Dans ce moment Christen recommençait, il jouait une danse nouvelle qui nous est arrivée d'Allemagne, introduite par les compagnons qui travaillent dans nos villages.

— Dansons encore celle-là, dis-je à Gretli en lui serrant la main.

— Non, me dit-elle, il faut être juste ; j'ai plus de plaisir à danser avec toi qu'avec tous les autres, mais il faut faire l'honneur de la maison. Tiens, danse celle-là avec Liseli, tu feras son bonheur !

Quand nous eûmes dansé, je courus au jardin et je cueillis une belle rose rouge que je cachai, puis, à la reprise de la seconde valse, je courus vers Gretli, je la pris par la main, et comme nous étions

près de la fenêtre, je plaçai la rose au haut de son corsage. Cette belle rose rouge avec des feuilles sombres, ça lui allait à ravir et je la trouvais la plus belle fille du pays !...

Aujourd'hui le beau temps de la rose rouge est passé, et c'est à d'autres à être galants. Pour nous maintenant, un verre de vin remplace l'amour et le feu de la jeunesse.

(A suivre.)

A. Meylan.

Accident de chemin de fer. — Un Anglais voyage avec son domestique Sam. Le train déraile. L'Anglais roule dans un fossé sans se blesser.

— Où est Sam ? demande-t-il en se relevant.

— Il a été coupé en deux, monsieur.

— En deux ! Voyez donc, s'il vous plaît, dans quelle moitié sont mes cœurs.

Heureuse coïncidence. — A la grille de la villa un homme se tient. Son attitude respectueuse dénote le besogneux.

Le propriétaire de la maison, fatigué d'entendre les paroles larmoyantes du mendiant, répond :

— Merci de votre offre d'emploi. Mais je n'ai besoin de personne. Je fais l'ouvrage moi-même.

— Vous êtes juste l'homme qu'il m'aurait fallu.



ASSOCIATION DES VAUDOISES

Voici l'ordre du jour administratif de l'assemblée de Payerne, le dimanche 27 mai à 11 heures : 1. Appel des déléguées ; 2. Procès-verbal de l'assemblée de 1922 (Lausanne) ; 3. Rapport présidentiel ; 4. Rapport de la caissière ; 5. Rapport de la section vérificatrice (Gryon) ; 6. Désignation de la section vérificatrice pour 1923-1924 ; 7. Rapports des sections ; 8. Affiliation de l'Association à l'Union Patriotique Vaudoise.

Mlle Nicodet, caissière, 2, avenue de Rumine, Lausanne, rappelle aux sections et aux Vaudoises isolées que le délai d'inscription pour Payerne expire le jeudi 10 mai. Chaque section a droit à une déléguée par vingt membres, mais il va sans dire que plus les sections viennent nombreuses, mieux cela vaut.

Royal Biograph. — Voulant tenter un essai qui donne entière satisfaction au public, la direction du Royal Biograph, ne présentera durant tout l'été que des programmes de tout premier ordre et inédits pour Lausanne.

Au programme de cette semaine : « La bande des vautours », splendide drame d'aventures en 5 actes, avec le concours de Harry Carey, auteur et directeur principal du film. — « La petite friponne », interprétée par Baby Pedgy. — Dimanche 6 mai, matinée ininterrompue, dès 2 h. 30.

Noblesse
vermouth délicieux

SE BOIT GLACE G. 162 L.

N'oubliez pas que la Teinturerie Lyonnaise

Lausanne (Chambland) vous nettoie et teint aux meilleures conditions tous les vêtements défranchis.

Pour la rédaction : J. MONNET.

J. BRON, édité resp.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron